

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4583 - Mardi 12 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

RAMADAN

Des vendeurs de poisson contestent la décision du gouvernement



UNE MISSION DE LA BAD A VISITÉ LE SITE DU KARTHALA
L'énergie géothermique vers fin 2029

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

1er Ramadan 1445
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mars 2024

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 21mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



UNE MISSION DE LA BAD A VISITÉ LE SITE DU KARTHALA

L'énergie géothermique vers fin 2029

Une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD) a visité le site du Karthala qui va abriter le parc du projet géothermie. Il s'agissait de s'enquérir de la réalité du terrain, de collecter toutes les informations nécessaires sur les études déjà réalisées et d'avoir une meilleure visibilité sur la faisabilité du projet.

Cela fait des années que le gouvernement comorien à travers le Bureau Géologique des Comores (BGC) étudie le projet de géothermie aux Comores. Un projet qui permettra au pays d'amorcer une véritable transition énergétique et se débarrasser progressivement du poids des centrales thermiques. La semaine dernière, une mission de la BAD a visité le site du Karthala qui doit abriter le parc du projet géothermie. Et l'arrivée de cette mission en dit long.

« Nous avons reçu effectivement une importante mission de la Banque Africaine de Développement qui est un de nos partenaires financiers très actif dans

le pays et qui intervient dans plusieurs secteurs. Mais aujourd'hui, cette mission est ici dans le cadre du projet phare porté par le Président Azali dans le secteur de l'énergie qui est le Programme de Développement de la Géothermie. Ce projet consistant à produire et à fournir de l'électricité à partir de la centrale géothermique du volcan Karthala est un projet extrêmement important pour le pays qui requiert une attention particulière aux yeux du Président et qui est hissé aujourd'hui au rang des priorités au niveau du ministère de l'énergie », a montré Hamada Moussa, le ministre de l'énergie.

Selon lui, le projet est actuellement dans la phase de mobilisation des financements dédiés à ce projet et la BAD fait partie des partenaires stratégiques qui se sont déjà prononcés pour nous accompagner dans ce programme ambitieux. D'autres partenaires tels que le PNUD et l'Union Africaine se sont aussi prononcés pour appuyer le projet. « Aujourd'hui nous avons programmé cette visite de terrain sur le site identifié pour abriter le projet, avec des

experts de la BAD composé d'économistes, d'environnementalistes, de financiers, des experts en énergie, et cela en étroite collaboration avec les experts et techniciens comoriens du BGC. C'est dans le but de permettre à la BAD de s'enquérir de la réalité du terrain, de collecter toutes les informations nécessaires sur les études déjà réalisées et d'avoir une meilleure visibilité sur la faisabilité du projet », a-t-il indiqué.

Le ministre de l'énergie montre que ce projet est au cœur des actions du gouvernement et un élément fondamental avec un intérêt stratégique pour le pays. « Une fois réalisé, ceci permettra au pays d'amorcer une véritable transition énergétique et se débarrasser progressivement du poids des centrales thermiques », a-t-il souligné avant d'ajouter que « cela nous permettra de suivre la marche du monde et de nous aligner sur les objectifs de développement durable, de retrouver une stabilité énergétique à base d'énergies renouvelables. Mais surtout, il y a le fait que cela va avoir un impact positif sur le coût de la facture d'électricité chez le consommateur ».



Il faut noter que le projet aura deux phases : une première phase qui va être consacrée à l'exploration. C'est à dire, les forages, pour permettre aux équipes scientifiques et techniques de s'assurer de façon exacte du niveau du potentiel géothermique et des caractéristiques de la vapeur. « Aujourd'hui le président de la République a fixé un cap au niveau du calendrier pour le démarrage de cette première phase vers le mois de juillet de cette année », a-t-il précisé. La seconde phase sera évidemment axée sur la construction

de la centrale géothermique avec toutes les infrastructures qui vont avec. « Tenant compte de l'avis des techniciens, une fois toutes les conditions réunies, la réalisation du projet peut se faire dans un intervalle de 4 à 5 ans. Ce qui laisse à penser que les premiers mégawatts pourraient être injectés dans le réseau Sonelec vers fin 2029, début 2030. Je peux vous rassurer, que du côté du ministère de l'énergie, on ne lâche rien », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

BILAN DE LA VISITE DE VICTORIA KWAKWA AUX COMORES :

Un financement acquis de 385 millions USD

Devant la presse, la vice-présidente de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Est et Australe Victoria Kwakwa, au terme de sa mission de suivi à Moroni, annonce un redéploiement de l'assistance technique et des financements pour soutenir le pays dans ses efforts de réduction de la pauvreté et ses aspirations au développement.

Après la table ronde ministérielle, la vice-présidente de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Est et Australe Victoria Kwakwa et le ministre des finances Mze Aboudou étaient face à la presse pour faire le point des discussions entre le gouvernement et la Banque mondiale. Le ministre des finances Mze Aboudou a expliqué que durant ces trois jours de travail intense, les deux parties ont examiné les fondamentaux que la banque continue d'appuyer et soutenir le pays. Ce n'est pas une première, lors de la conférence de Paris en



2019, la BM par son engagement a alloué 250 millions et aujourd'hui l'on parle de 385 millions USD. « Cela témoigne le travail que nous sommes en train de faire. Cet engagement est lié à une vision qui est objective en termes développement et de réformes que nous devons mettre en place. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre toutes les

réformes et la banque a montré sa disponibilité à nous accompagner », souligne-t-il.

Interrogé sur la lenteur de l'exécution des projets, l'argentier de l'Etat a montré qu'il y a trois facteurs à prendre en compte. « Il va falloir que nous travaillions nous même pour maîtriser les procédures de passation de marché. Egalement,

les difficultés de conflit d'intérêt, il faut qu'on évite ces conflits qui retardent aussi la mise en œuvre. En dernier, la qualité de l'évaluation. C'est un point que nous devons réellement travailler ensemble afin de maîtriser les procédures, réduire les conflits d'intérêt et les éliminer et surtout avoir une qualité d'évaluation des projets afin d'accélérer et mobiliser les ressources », insiste-t-il.

Interrogé sur l'adhésion des Comores à l'OMC, Victoria Kwakwa a félicité les Comores mais estime que beaucoup reste à faire. « Il y a beaucoup à faire pour attirer le maximum de bénéficiaires », avance-t-elle. C'était l'occasion pour cette dernière d'annoncer le contenu des discussions avec le président Azali. « Nous avons parlé du secteur agricole, qui est un secteur très important que nous devons soutenir. Il y a aussi le problème de connectivité, de changement climatique, de l'énergie. Le pays est en transition énergétique. On a parlé des projets

comme le CHU, etc. Ces thèmes sont liés à la question de croissance aux Comores, comment faire pour lutter contre la pauvreté, améliorer le niveau de vie. Il y a aussi l'investissement du secteur privé, la façon dont on peut améliorer l'impact et assurer des services de bases comme l'énergie et la télécommunication pour les entreprises et la population », souligne-t-elle.

Pour ce qui est de la pauvreté, Mze Aboudou précise que pour réduire la pauvreté, il faut créer de la richesse. « Nous avons une croissance qui est faible mais qui est soutenue. Des pistes ont été avancées à savoir le financement et l'investissement. Le secteur privé et l'Etat ont besoin des ressources pour investir. Il va falloir accélérer, aider le secteur privé à bénéficier des ressources importantes et avec un taux d'intérêt très faible. Pour cela, des solutions ont été avancées pour pousser le secteur privé à investir davantage », dit-il.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

Mouvement 3ème Force, l'heure est au bilan post-électoral

Ce dimanche 10 mars, à l'hôtel Faradel Fomboni, le mouvement politique 3ème Force a emboîté le pas au parti CRC en réunissant ses structures insulaires pour dresser le bilan post électoral. Les cellules de différentes localités et les coordinations de chaque commune de Mohéli ont pris part à ce rassemblement en présence de leur président fondateur Ali Rachidi qui a fait le déplacement depuis Moroni pour la circonstance et le

bureau insulaire.

Le mouvement politique 3ème Force qui est une composante de l'AMP soutenant le chef de l'Etat Azali Assoumani et sa vision Comores émergente, selon Ali Rachidi son président fondateur, a emboîté le pas à la CRC, qui vient de faire le bilan des dernières élections. Toutes les cellules des différentes localités de Mohéli et les coordinations de 5 communes de

l'île ont pris part au rassemblement du dimanche 10 mars à l'hôtel Faradel Fomboni. C'était l'occasion pour les militants de ce mouvement national de faire la lumière sur ce qui a marché et ce qui a cloché par rapport au déroulement des dernières élections présidentielles et des gouverneurs.

« C'est aussi l'occasion de voir ensemble les perspectives d'avenir pour les prochaines élections des députés et des maires » précise le

président Ali Rachidi. Et ce natif de la région de Mboudé d'ajouter « un rapport de conclusion sera soumis aux responsables du mouvement afin de bâtir une stratégie gagnante pour les prochaines élections et confirmer notre soutien à la politique de développement prônée par le chef de l'Etat ».

Ce mouvement qui compte 13 coordinations à Ngazidja, 10 à Ndzouani et 5 à Mohéli compte dans les semaines à venir, organiser cet

événement à Ngazidja dans un cadre technique où tous les représentants des îles seront bien représentés. « Tout s'est déroulé comme prévu, les représentants ont tous répondu présent et les échanges ont été fructueux » se réjouit Said Attoumane, le coordinateur insulaire du mouvement à Mohéli.

Riwad

RAMADAN

Des vendeurs de poisson contestent la décision du gouvernement

Les vendeurs de poissons du grand marché de Volo Volo rejettent la décision du gouvernement de les déplacer vers la place Kalaweni. Selon eux, ce serait injuste de les exposer sous le soleil ardent dans ce mois sacré de ramadan.

La décision du gouvernement de déplacer les vendeurs de poisson à la place Kalaweni ne fait pas l'unanimité. Ce lundi 11 mars, les vendeurs de poissons de Volo Volo ont battu le pavé pour

protester contre cette mesure temporaire. Selon eux, cet endroit est exposé au soleil et ils ne peuvent pas travailler dans les normes. « Ça serait un suicide pour nous. Nous voulons qu'on nous trouve une solution au plus vite car, la place de Kalaweni est un mauvais emplacement. C'est inadmissible, comment nous allons faire sous un soleil de plomb », tonne une manifestante.

Cette contestation a vite interpellé les autorités, puisque les manifestants étaient conviés à la

gendarmerie dans une réunion de crise afin de trouver une solution à leur problème. « Nous les avons invités pour discuter. Ils nous ont fait part de leurs doléances que nous avons pris en compte, nous donnerons suite », confie le capitaine Zakaria Abdallah.

Notons que les ministères de l'économie et de l'intérieur, en étroite collaboration avec la mairie de Moroni avaient informé dans un communiqué que les ventes de poisson sur le territoire de la commune

de Moroni notamment le marché de Volo Volo, Hankounou, Petit Marché, Zone Café du Port, hors les magasins, seront faites dans les installations de Kalaweni Moroni à partir du premier jour du Ramadan jusqu'au dernier jour. Cette décision est pour la mairie de la capitale une manière de rendre la circulation fluide durant le mois sacré de ramadan où la circulation est très dense.

En tout cas, jusqu'à samedi, 119 vendeurs de poissons ont été enregistrés auprès de la mairie. « J'ai

mis la place de Kalaweni à la disposition des vendeurs de poisson. Environ 119 personnes seront installées là-bas. J'aurai un conteneur frigorifique, des panneaux solaires. Il y aussi de l'eau et des toilettes. Cette mesure a pour but de faciliter la circulation », avait confié le maire de la capitale lors d'une réunion à la gendarmerie samedi 09 mars dernier.

Andjouza Abouheir

RAMADAN ET PRIX :

Les préfets impliqués dans le contrôle des prix

Durant le mois de ramadan, le prix de certaines denrées alimentaires ont tendance à grimper. Pour veiller au contrôle des prix, la gendarmerie nationale a tenu une réunion avec les préfets afin de les sensibiliser sur les dispositions prises par le gouvernement. Il était aussi question de discuter sur l'hygiène des produits et la circulation routière.

Comme chaque ramadan, conformément aux instructions, la gendarmerie nationale et la police accompagnent le service du contrôle des prix pour veiller au respect des prix fixés par le ministère de l'économie. La gendarmerie nationale en collaboration avec le ministère de l'économie ont convié les préfets et le maire de Moroni pour discuter des nouvelles dispositions. Deux sujets ont fait l'objet de cette réunion à savoir le contrôle des prix des denrées alimentaires et la circulation. Le constat a été fait que durant le mois de

ramadan, l'on observe une inflation galopante des denrées de première nécessité dans un mois de partage et de solidarité. Certains commerçants font de la rétention des produits afin de les vendre plus chers durant ce mois sacré.

La gendarmerie nationale va renforcer ses descentes pour veiller au respect des mesures. « Il est important que les détaillants et les grossistes comprennent qu'il faut respecter la loi. Nous sommes dans un monde de l'offre et de la demande mais il ne faut pas exagérer et profiter pour arnaquer les gens dans un mois sacré. Notre mission est de veiller au respect des prix et des mesures », souligne le commandant de la gendarmerie, Colonel Tackfine Ahmed.

Autre sujet, c'est la circulation routière. En effet, c'est durant le mois de ramadan que la circulation est la plus dense. Certains chauffeurs préfèrent attendre jusqu'à la dernière heure pour faire la course en oubliant qu'ils transportent des



passagers. « Nous tenons à les aviser que nous veillerons toujours à la circulation afin d'éviter les accidents. D'où le but de nous réunir ici », précise-t-il.

Quant à l'hygiène des aliments, la vigilance est de mise. « Nous sommes actuellement dans une période de crise sanitaire. L'hygiène doit être un sujet de préoccupation de tout un chacun. Le contrôle por-

tera à la fois sur le prix et sur la qualité des produits. Je fais référence à certains aliments qui ont connu une rupture de la chaîne de froid. Les vendeurs doivent être responsables ».

Sur cette réunion, le maire de la capitale Abdoufatah Said a fait état de ses mesures et propositions. « J'ai mis la place de Kalaweni à la disposition des vendeurs de pois-

son. Environ 119 personnes seront installées là-bas. J'ai proposé aussi au ministère de l'agriculture que le marché agricole s'installe à cet endroit. Je dispose de 20 tentes et j'aurai un conteneur frigorifique, nous aurons des panneaux solaires et de l'eau pour l'hygiène. Cela facilitera également la circulation », explique-t-il.

Pour ce qui est de la circulation, une discussion a été faite entre Usukani Wa masiwa et la mairie de Moroni en vue de délocaliser la gare de Gobadjou pour Chalima. Du côté nord, la route sera fermée d'El-Maarouf au rond point Yemenia. Cette partie est réservée aux piétons et le marché d'Ikoni est toujours disponible pour les vendeurs. D'autres propositions sont formulées notamment le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation. Quant aux prix, l'arrêté ministériel devrait être signé samedi 09 mars dernier.

Andjouza Abouheir

ECONOMIE

A la veille du ramadan, le patron de l'Uccia se veut rassurant

Dans son rôle d'intermédiaire, l'Union des chambres de commerce a réuni le 9 mars dernier les opérateurs économiques représentant l'Opaco, le Synaco et le Modéc dans le but de renforcer la communication entre les pouvoirs publics et le privé, pour mieux faire face aux crises alimentaires. Une occasion pour le président de l'Uccia de rassurer des efforts en cours pour passer un ramadan paisible au niveau alimentaire.

Les efforts permettant à la population de passer le mois sacré sans pénuries alimentaires se poursuivent, selon le président de l'Union des chambres de commerce, Ahmed Chamsoudine. Ce dernier a rappelé que depuis le 3 mars dernier,

des rencontres se multiplient entre le gouvernement et les opérateurs économiques. « Ce 09 mars s'est tenu une rencontre à ce sujet. A en croire les opérateurs

économiques, les stocks alimentaires estimés devront couvrir la période du ramadan », avance-t-il, tout en regrettant que la guerre au Moyen Orient modifie la tra-

jectoire des navires. « C'est la raison pour laquelle, poursuit-il, qu'il y a du retard au niveau des approvisionnements par fret maritime. Mais bientôt tout sera résolu ». Cette assurance a été faite par le patron de l'Uccia lors d'une rencontre entre le public et le privé organisée le 9 mars dernier.

Cette réunion était aussi l'occasion pour l'Uccia d'échanger avec les responsables du secteur privé sur voir comment améliorer l'environnement des affaires en faveur du développement économique et social. Dans ce contexte, le président Ahmed Chamsoudine a montré que « cette rencontre avec les dirigeants du secteur privé a pour but de mettre sur table les paramètres nécessaires visant à améliorer la relation qui existe déjà entre le

public et le privé. Nous nous sommes convenus de mettre en place un bureau devant assurer les liaisons entre public et privé sur les difficultés économiques et sociales, afin d'identifier les solutions à apporter pour éviter les crises. L'assistance a également opté pour des rencontres trois fois par an en vue de mieux maîtriser le train des affaires ».

Et lui de conclure : « Nous allons consacrer cette journée à réfléchir dans ce sens avec les responsables de l'Opaco, Synaco et Modéc. Le principe est d'aboutir à un dialogue nous permettant de résoudre les crises pour le bien-être de la population tout en favorisant le développement économique et social du pays ».

Kamal Gamal



JOURNÉE DE LA FEMME

Investir auprès des femmes et accélerez le rythme

Ce vendredi 08 mars a eu lieu la journée internationale de la femme sous le thème « investir auprès des femmes et accélerez le rythme » qui rappelle le rôle et la place de la femme dans les responsabilités socio-économiques. Cela signifie également, qu'il faut améliorer le rythme pour que la femme gagne beaucoup plus de la place à la table des décisions.

L'Union des Comores à l'instar du reste du monde, a célébré le vendredi 08 mars la journée internationale de la femme. Par cette occasion, le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (Paesc) et son principal bénéficiaire la Sonelec, ont organisé une cérémonie à l'honneur des femmes des deux entités, pour leur dévouement. « La femme a été toujours responsable dès sa naissance. C'est une mère, éducatrice, elle n'a jamais arrêté de s'occuper de ses enfants même quand elle est vieille. Aujourd'hui, le monde entier a

remarqué que la femme a sa place dans tous les domaines. Elle peut aussi donner son avis, son appui, son expertise pour le développement. C'est ainsi qu'on a acté le 08 mars comme journée internationale de la femme. C'est pour nous donner la voix et de montrer notre émancipation au sein de la société », déclare Charifa Mohamed, conseillère administrative à Sonelec.

Selon elle, les femmes occupent une place au sein de la société. « Nous comptons beaucoup de femmes qui ont des responsabilités administratives au gouvernement, comme dans le secteur privé. Dans notre société Sonelec, beaucoup de départements et directions sont occupés par des femmes. Moi-même j'ai occupé pas mal de postes avant d'être conseillère administrative. Donc, on peut dire qu'il y a une évolution. Mais, comme dit le thème de la journée, il faut accélérer le rythme. Il faut à tout prix éliminer les barrières économiques, administratives et tout ce qui empêche les

femmes de prendre des responsabilités », dit-elle.

De son côté, Farah Aboubacar spécialiste genre du projet Paesc montre qu'il faut donner davantage des responsabilités aux femmes. « Notre pays à l'instar des autres pays du monde, célèbre la Journée internationale de la femme. Cette année nous la célébrons dans un contexte particulier caractérisé par la pandémie du choléra. J'ai une pensée toute particulière pour toute personne infectée ou affectée par cette maladie et j'invite toute la population au respect de ces mesures. Donner la priorité aux femmes n'est pas une option. C'est une nécessité car en plus d'être une question de droit, c'est également une preuve de bon sens économique », avance-t-elle. Et d'ajouter : « malgré les obstacles, les femmes, en particulier les jeunes, sont à l'avant-garde des mouvements diversifiés et inclusifs pour le changement social. Elles jouent notamment un rôle de chef de file dans la lutte contre les changements



climatiques mais aussi en faveur de l'économie verte et des droits des femmes ».

De son côté, le directeur général de la société Soilihi Mohamed Djounaid a salué l'initiative de la cérémonie. « Les femmes sont importantes dans la société. Ce sont nos mères, sœurs, et nos épouses. Comme vous l'avez entendu, dans notre société beaucoup de femmes occupent autant de directions et départements. Les noyaux de la Sonelec sont des femmes. On prend

les décisions ensemble. Cela prouve qu'on essaie chaque jour d'écarter les barrières historiques, culturelles et socio-économiques », avance-t-il.

Pour rappel, le Projet Paesc financé par la Banque mondiale a pour but d'augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable aux Comores à travers la mise en place de 3 centrales solaires aux Comores.

Nassuf Ben Amad

JOURNÉE DE LA FEMME À ANJOUAN

La femme contribue au développement du pays

La journée mondiale des droits de la femme a été célébrée samedi 09 mars dernier à Bambao Mtsanga, Anjouan. Dans son discours, le chef de l'Etat a saisi cette occasion pour appeler les redevables des marchés à casser les prix pour gagner plus de bénédictions en ce mois béni de ramadan.

La cérémonie a également été l'occasion de mettre en avant les initiatives et les actions menées en faveur de l'autonomisation des femmes aux Comores, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Comores Émergent. Des témoignages de femmes entrepreneures et engagées dans différents secteurs de l'économie ont été mis en avant, mettant en lumière leur force et leur détermination à contribuer activement au développement du pays. Le Président de la République a également profité de



Le président Azali à Anjouan à l'occasion de la journée de la femme.

l'occasion pour rappeler l'importance de l'inclusion des femmes dans tous les domaines de la société, comme l'éducation, la santé, l'économie et la politique. Il a souligné le rôle essentiel des femmes dans la construction d'une société plus juste

et égalitaire, et a appelé à une mobilisation collective pour créer un environnement favorable à leur épanouissement. La lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes a également été au cœur des discussions lors de cette

journée. Le Chef de l'État a réaffirmé son engagement à renforcer les dispositifs de protection des femmes victimes de violences, et à promouvoir une culture de respect et d'égalité entre les sexes au sein de la société comorienne.

La Journée Internationale des Droits des Femmes est une occasion de célébrer les avancées réalisées en matière de droits des femmes, mais aussi de rappeler les défis qui restent à relever. Le Président Azali a appelé à une mobilisation continue pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour garantir à chaque femme la possibilité de s'épanouir pleinement dans tous les aspects de sa vie. « Investir en faveur des femmes, c'est garantir aux femmes le droit à la santé et à l'éducation. Investir en faveur des femmes c'est aussi et surtout renforcer notre lutte quotidienne contre les violences à leur rencontre et promou-

voir davantage la parité dans la gouvernance et notamment dans la prise des décisions politiques et économiques du pays », rappelle-t-il. Et de continuer : « Certes des avancées ont été faites dans ces domaines mais il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire, et je reste convaincu qu'ensemble, en toute synergie, nous poursuivrons et réussirons ce combat ».

La participation du Président de la République à la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes témoigne de son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes aux Comores. Cette journée a été l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel des femmes dans la construction d'une société plus juste et égalitaire, et de rappeler que leur contribution est essentielle au développement du pays.

Nabil Jaffar

CHOLÉRA :

18 cas cumulés à Anjouan

A Anjouan, on compte un décès (cadavre en dépôt), 5 guéris et 12 hospitalisations. La situation est sensible, heureusement que même les patients osent témoigner pour accentuer la sensibilisation sur la prévention. Les autorités sanitaires annoncent 18 cas cumulés au samedi 09 mars.

"J'appelle toute la population à la vigilance et au respect des mesures barrières" insiste un patient qui raconte son cas en disant que « je venais de la campagne, j'ai bu un jus occasionnel, après quelques instants, je suis attaqué de diarrhée et vomis-

sements. Etant sensibilisé, je n'ai pas tardé et je me suis rendu à l'hôpital. Testé positif au choléra, je bénéficie d'un suivi médical » témoigne un patient au CHRI Hombo.

Ce témoignage attire beaucoup l'attention de certains parmi ceux qui ne croyaient pas à l'existence de la maladie. Cette vidéo balancée sur les réseaux a attiré l'attention de plusieurs internautes sur la présence de la maladie à Anjouan. « Soyons vigilants et responsables car, la maladie est guérissable mais en quelques minutes, peut tuer », conseille un jeune homme.

Les spécialistes de santé appellent au

respect des mesures barrières. Ils appellent la population à se laver les mains à l'aide de savon, manger des repas chauds et surveiller l'eau qu'on utilise. L'eau doit être bien propre, stérilisée. L'utilisation de l'eau de javel et en conseil parfait éviter de manger de la crudité, sinon s'assurer de bien nettoyer et éplucher soi-même. Pour rappel, depuis l'annonce du premier cas, l'île d'Anjouan a enregistré un décès, cinq personnes guéries et douze en hospitalisations. Jusqu'au samedi 09 mars, on a 18 cas cumulés, restons vigilants.

Nabil Jaffar



Un patient qui témoigne du choléra à Anjouan.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFC

Le Football, un facteur d'unité et de progrès

La Fédération de Football des Comores a tenu son assemblée générale ordinaire dimanche 10 mars dernier. Cette assemblée générale est la dernière avant l'assemblée électorale qui doit se tenir en principe au mois de décembre prochain. A l'ouverture de la séance, sur les 63 délégués que compte l'assemblée générale, 53 étaient présents.

L'ambiance été au rendez-vous, après l'ouverture officielle de l'AG par le président de la FFC. Les débats ont été ouverts et plusieurs délégués ont pris la parole pour demander des explications sur les documents que les services financiers ont présentés à l'assemblée. Malgré des moments parfois très houleux, les propositions faites par le comité exécutif de la Fédération de Football des Comores ont toutes été adoptées. « La Fédération de Football des Comores a tenu son assemblée générale ordinaire ce dimanche 10 mars 2024 et plusieurs points ont été au menu des discussions. Entre autres et sous réserves de certaines dispositions, L'Assemblée générale qui est souveraine a adopté » peut-on lire dans une publication parue quelques minutes après que le président de la FFC ait clôturé l'assem-

blée.

Sur des propositions du comité exécutif des amendements ont été adoptés sur les règlements généraux et les statuts de la FFC. « Les propositions d'amendements des articles, 26, 30 al 4 des statuts et des articles, 65, 66, 96, 97, 98, 99, 133, 188 des règlements généraux » continue la publication. Ces amendements n'ont pas été les seuls à être adoptés. L'assemblée générale a aussi donné son aval à la mise en place de trois nouvelles commissions indépendantes. Conformément aux statuts de la FFC notamment en leurs articles 56 al.4 « Le président, le vice-président et le membre de la Commission d'Audit et de Conformité sont élus par l'Assemblée Générale pour une période de quatre ans » et 57 « Les commissions électorales sont les organes chargés d'organiser et de superviser la procédure électorale conformément au Code électoral de la FFC. La commission électorale est chargée aussi de la surveillance du processus de désignation des délégués des districts à l'Assemblée Générale de la FFC. Elles se composent de la Commission électorale (organe de première instance) et de la Commission de recours électoral (organe de deuxième instance). »



Assemblée générale de la FFC.

C'est donc pour se conformer aux exigences statutaires que ces commissions ont été enfin mises en place. Déjà fonctionnelle, la Commission nationale de recours a été renforcée par l'arrivée de deux nouveaux membres venus remplacer deux autres qui ne prennent plus part aux travaux de la commission. S'agissant du budget prévisionnel de l'année 2024, l'assemblée générale a donné quitus au ComEx de l'exécuter selon les prévisions budgétaires. En tout état de cause et après les débats, le ComEx est sorti renforcé de cette assemblée et peut

bien se concentrer pour la mise en place de ces projets et aborder les élections de décembre avec plus de sérénité.

Des élections qui vont se tenir avec une nouvelle disposition sur les parrainages des clubs. Si le nombre de parrainage est resté à neuf (09), il doit désormais provenir des trois ligues régionales à raison de trois pour chacune. « Chaque liste doit être parrainée par au moins 03 membres par ile constituant l'Assemblée Générale de la FFC » nous dit le nouvel amendement qui va remplacer l'alinéa 4 de l'article

30 sur le parrainage. On se souvient qu'en 2021 aucune des listes exceptée celle du président Saïd Ali Saïd Athouman n'avait pu réunir le quota pour se présenter devant les 63 délégués qui constituait le collège électoral et qui doivent désormais passer à 65 pour les élections de décembre à la faveur de l'introduction d'une nouvelle ligue entièrement consacrée au football féminin et l'équipe championne du côté du championnat féminin.

Imtiyaz

CÆLACANTHES

2024, une année décisive pour les Verts

Jamais de mémoire de spécialiste, les Cœlacanthes n'auront été soumis à une pression aussi énorme qu'ils ne le seront durant cette année 2024. En moins de dix (10) mois, ils devront disputer pas moins de neuf rencontres internationales. Deux matchs en juin pour les qualifications de la Coupe du Monde 2026, 6 matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2025 et trois autres matchs amicaux.

Les Cœlacanthes débutent leur périple pour cette année 2024 dès ce mois de mars par deux matchs amicaux qui vont se jouer au Maroc. Le 22 mars à Marrakech, ils défieront l'Ouganda avant de croiser le fer trois jours plus tard contre l'Angola toujours dans cette même ville de Marrakech. Lors de l'assemblée générale de la FFC dimanche dernier, le président, Saïd Ali a appelé à la mobilisation générale derrière l'équipe nationale.

« On doit tous se mettre derrière notre équipe nationale pour l'accompagner dans cette aventure qui s'annonce longue et difficile et qui doit mobiliser toutes les ressources nécessaires », s'est-il exprimé en substance.

Et pour permettre au sélectionneur et à l'équipe nationale d'atteindre leur objectif prioritaire, qui est la qualification en Coupe d'Afrique des Nations et se positionner pour celle de la coupe du monde, la

Fédération a vu les choses en grand avec un budget en conséquence. Plus d'un milliard de nos francs seront consacrés à cette campagne 2024 pour l'équipe nationale. Pour prendre la mesure des enjeux, l'assemblée générale n'a pas hésité et a voté comme un seul homme le budget prévisionnel proposé.

Sur un montant total de 4 858 375USD, l'équipe nationale va à elle seule avaler presque la moitié. Principal soutien de l'équipe natio-

nale, l'Etat est attendu avec une participation de 961 850 000 millions de nos francs. Ensuite, la Fédération sur ses fonds propres doit participer à hauteur de 138 465 000 millions, la FIFA 65 000 000 et enfin la CAF à 22 680 000 millions, soit un coût total de 1 187 995 000 milliards.

Imtiyaz

CULTURE

Les miss lecture 2024 ont reçu leurs certificats

Le centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachi en partenariat avec l'école primaire publique, l'école vision Mledjélé, le collège rural et

l'école communautaire de Nioumachi se sont convenus d'honorer les participants à l'édition 2024 du concours le mercredi 6 mars dernier. 17 participants

dont 2 filles de l'école privée Vision Mledjélé, 6 filles de école primaire de Nioumachi du niveau CM1 en font partie.



Le mercredi 6 mars, une cérémonie de remise d'attestations a été organisée à Nioumachi afin d'honorer les participants au concours Miss lecture 2024. Les parents, les élèves et les enseignants y ont pris part. C'est l'animateur principal du CLAC Assane Nassor Abdou qui a ouvert la cérémonie par un mot de bienvenue tout en expliquant l'importance de l'édition. Naima Faisoil, élève de

la classe de 3ème et Animatrice, viendra lire un poème sous le titre « Toi et la lecture » de Chantal SERGERA avant la remise des certificats.

Au niveau du primaire, c'est l'école Vision de Mledjélé qui a obtenu le premier prix avec Naksam Said Ali Dahalane, et Amroi Ben Ymame Bacar en ex aequo. Les 2ème ex aequo également furent Zaina Djees et Fazla Lamiana toutes deux de l'EPP de Nioumachi.

Au niveau collège c'est Naima Faisoil de l'école communautaire de Nioumachi (ECN) et Toimaenti Mirsoide du collège rural de

Nioumachi qui sont classés 1eres ex aequo, tout comme Nilda Boina Mzé et Aicha Salim 2ème deuxième place toutes deux de l'ECN.

« C'est une nouvelle ère pour les centres de lecture et d'animation culturelle des Comores » se félicite Ben Ymame Bacar, le coordonnateur du sous réseau CLAC avant de poursuivre : « je me réjouis des travaux que font nos animateurs. Je lance un appel à tous ceux qui ont l'intention d'œuvrer pour la bonne marche des centres à nous rejoindre ».

Riwad

PÊCHE

Pourquoi la pisciculture aux Comores ?

Selon une publication de la Banque mondiale, 62% des ressources marines qui seront consommées d'ici 2030, seront issues de l'élevage. En effet, depuis 1980, la production aquacole a été multipliée par quatorze pour atteindre 90,4 millions de tonnes en 2012 dont plus 66,6 millions de tonnes de poissons de consommation.

Malgré cette évolution spectaculaire, l'Afrique subsaharienne continue à occuper une place mineure (0,16%), en dépit de son potentiel naturel. Le Tilapia Nilotica présente une répartition originelle strictement africaine. Cette espèce a été largement répandue en Afrique. Il a été introduite à Madagascar en 1956, Tanzanie en 1976 et pour les Comores en 2010, à travers une coopération entre le gouvernement soudanais et les autorités de l'île autonome de Ngazidja de l'époque. Or en dépit de son adaptation rapide, aucun plan n'a été élaboré pour assurer le suivi de l'espèce. L'augmentation des prix des ressources halieutiques et les dérèglements des saisons de la pêche, le développement et la vulgarisation de la pisciculture aux Comores peuvent être une solution palliative à ce problème.

Les ressources halieutiques jouent un rôle majeur dans les habitudes alimentaires et contribuent de manière significative au bien-être de la population comorienne. Cependant, l'accroissement de la demande ainsi que la diminution des captures en milieu naturel, ont engendré une hausse des prix, alors qu'ils constituent bien souvent l'unique ressource alimentaire hautement nutritive, du fait de sa forte teneur en acides gras et en protéine. Les ressources des fonds marins tendent à s'épuiser et la biodiversité marine peine à se régénérer. L'aquaculture apparaît comme une réponse pour réduire la surpêche et satisfaire une consommation de poissons de plus en plus importante.

C'est dans ce cadre que l'Institut national de recherche pour l'agricul-

ture, pêche et environnement et la Direction générale des ressources halieutiques, ont décidé d'initier la pisciculture aux Comores, à travers une étude sur la production d'alevins du Tilapia Nilotica dans des bacs à fibre et bassins. Le Tilapia Nilotica fait partie de la famille des Cichlidae, ils sont résistants aux maladies, se reproduisent facilement en milieu naturelle, consomme une variété de nourriture et tolère une eau de qualité assez médiocre avec un faible taux d'oxygène dissous. Ces caractéristiques rendent les Tilapias apte à l'élevage dans la plupart des pays en voie de développement.

Jeudi dernier, Moustarchid ben Soudjaj, le responsable du Département de Recherche océanographique et ressources halieutiques a présenté au ministre Houmed Msaidié et cadres du ministère, le rapport d'étude de la production des alevins de tilapia, qui montre les résultats obtenus après des mois de recherche en laboratoire et qui sont concluants pour passer à la phase d'expérimentation en milieu naturel. Il a déclaré qu'après plusieurs essais en se basant sur plusieurs techniques, actuellement la maîtrise de production des alevins est acquise et la capacité de production est estimée à 15 000 alevins selon les géniteurs déjà disponibles. Plusieurs lots de poissons avec différentes structures d'âge sont élevés au laboratoire du Département pour améliorer la connaissance de la performance de la croissance.

Au terme de ce travail, il était question de faire une étude sur la production de Tilapia Nilotica dans des bacs à fibre et de bassin, compte tenu de son importance économique et nutritionnelle. Aussi, il a été recommandé l'élaboration des cadres stratégique et juridique de l'aquaculture aux Comores, le développement d'un plan d'investissement aquacole et de la pêche; le développement d'une stratégie nationale de l'aquaculture aux Comores.

Mmagaza





ASECNA
AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION
AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR



EAMAC
ECOLE AFRICAINE DE LA METEOROLOGIE
ET DE L'AVIATION CIVILE
B.P. 746 NIAMEY—NIGER



CONCOURS 2024

L'EAMAC ORGANISE DU **29 AU 31 MAI 2024** UN CONCOURS D'ENTRÉE POUR

LES CYCLES SUIVANTS:

<p>Titulaires d'un diplôme de deuxième année d'enseignement supérieur scientifique ou technique ou équivalent pour les pays non-francophones</p> <p>Titulaires d'un bac scientifique (série C, D ou S) ou technologique (série E, F ou Génie Industriel) ou équivalent pour les pays non-francophones</p>	<p>Ingénieur en Exploitation de l'Aviation Civile</p> <p>Ingénieur en Météorologie</p> <p>Ingénieur en Systèmes Electroniques et Informatiques</p> <p>Contrôleur de la Circulation Aérienne</p> <p>Exploitation en Aéronautique Civile (nouveau cycle)</p> <p>Technicien en Exploitation de l'Aviation Civile</p> <p>Technicien en Exploitation des Télécommunications</p> <p>Technicien AFIS</p> <p>Technicien en Météorologie</p>
---	---

Centres de Concours
(Tous les cycles ne sont pas ouverts dans chaque centre)

ABIDJAN, ANTANANARIVO, BAMAKO, BANGUI, BISSAU, BRAZZAVILLE, COTONOU, DAKAR, LIBREVILLE, LOME, MALABO, MORONI, N'DJAMENA, NIAMEY, NOUAKHOTT, OUAJAGADOUGOU, YAOUNDE

Informations et Inscriptions
sur le site www.eamac.ne - rubriques « CONCOURS EAMAC 2024 » et « CONCOURS CCA 2024 »
INSCRIPTIONS EN LIGNE: DU 04 au 22 mars 2024




Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Les routes du ciel, notre métier

www.eamac.ne

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45